

# Les rôles père, mère ou la répartition des temps quotidiens

France Boily, agente de recherche



*Le concept d'égalité entre les rôles parentaux (mère-père) relève d'une activité spécifiquement identifiable : les tâches familiales.*

*Barrière-Maurisson, Matisse, 2002*

« Tout un secteur de la sociologie se consacre depuis quelques années aux temporalités sociales, en réponse aux insatisfactions généralisées des parents par rapport au « manque de temps ». Les données sur le temps consacré aux diverses tâches et activités quotidiennes jettent un éclairage utile à la compréhension de la réalité quotidienne des Parents » (Conseil de la famille et de l'enfance, 2003-2004). D'autant plus que la différence que l'on peut observer dans la répartition des tâches quotidiennes permet de situer, à plus d'un titre, la progression du rôle parental dans la société. Effectivement, ce sera par et à travers la répartition des temps quotidiens que l'attribution égalitaire des rôles père-mère serait la plus visible.

## Politique sociale et égalité en Suède

Dans le souci de promouvoir une plus grande égalité entre les rôles père, mère, l'État suédois s'est impliqué de façon très active pour essayer de rééquilibrer la division des tâches domestiques, mais aussi des familles vers la collectivité par le biais d'une offre importante de soutien, de soins et de services de garde pour faciliter et pour promouvoir les rôles père, mère dans la société, la famille étant l'axe prioritaire de la Suède.

Plus précisément, ce sont les besoins de l'enfant et le désir collectif d'offrir les mêmes chances à tous dès le plus jeune âge qui ont également été des considérations importantes dans l'élaboration de cette politique.

Pour peu qu'on y regarde de près, il est désormais acquis pour qui s'intéresse au temps de ne plus parler de temps en général, le temps des montres étant la plus commune, mais plutôt de **temps sociaux** en tenant compte de leurs dimensions sociales, culturelles et – pourquoi pas ? – historiques. Le caractère détaillé susceptible de sortir de ces informations se révèle en effet plus représentatif pour rendre compte d'une réalité : les rôles père, mère.

En d'autres termes, **le temps est devenu une représentation sociale** (Elchardus, 1988, Goffman, 1994). Ainsi, une activité quelconque devient vite un engagement (de temps) dans la pratique quotidienne.

Voilà pourquoi la question d'égalité de traitement entre les rôles du père et de la mère ne peut être possible qu'à travers une meilleure reconnaissance et redistribution du temps quotidien.

Notre regard se porte donc en quelque sorte en amont des *habitus* constitués, là où le lent processus dynamique de leur mise en place commence à s'installer dans les entrelacs des pratiques domestiques des pères et des mères. Par *habitus*, il faut entendre « à la fois un principe générateur de pratiques objectivement classables et un système de classement de ces pratiques. C'est dans la relation entre les deux capacités qui définissent l'*habitus*, capacité de produire des pratiques, capacité de différencier et d'apprécier ces pratiques et ces produits (goût), que se constitue le monde social représenté, c'est-à-dire l'espace des styles de vie » (La Distinction, 1979).

Ainsi, ces pratiques domestiques (ou autres) sont elles-mêmes porteuses d'*habitus*, d'héritages, quotidiennement mis en œuvre sous l'injonction des temps sociaux.

C'est ce que propose de rendre compte le contenu de cet article, soit une réflexion sous-jacente à une mise en perspective de données statistiques sur les moyennes du partage de temps alloué à diverses activités entre le père et la mère, selon le genre de ménage.

## La mesure des activités quotidiennes : un miroir pour l'égalité parentale

En prenant le temps comme unité de mesure des activités quotidiennes, les « Enquêtes du temps »<sup>1</sup>, réalisées ici par Statistique Canada, permet de comparer si, effectivement, il est possible de parler de progression des rôles père, mère. À bien des égards, cette monstration des *habitus* témoignent du cadre de socialisation selon un classement préalablement défini par les institutions de la société. Cet état de fait peut témoigner également du même traitement dans l'élaboration de politiques ou de programmes gouvernementaux. Ainsi, il n'est pas rare de constater que les institutions, politiques ou programmes ne marchent pas au même rythme que sa population (Valois, 1993).

Mais avant d'aborder les données statistiques de la répartition des temps quotidiens, il est opportun d'abord de jeter un regard sur la répartition des familles selon la structure et la présence d'enfants au Québec (voir figure 1). Ces statistiques affirment que la nécessité d'une meilleure répartition des temps quotidiens semble nécessaire, puisqu'elle indique qu'une quasi-majorité de la population vit avec un conjoint avec ou sans enfants. Bien entendu, cette dite répartition change à partir du moment où il y a présence d'enfants (Louis Duchesne).

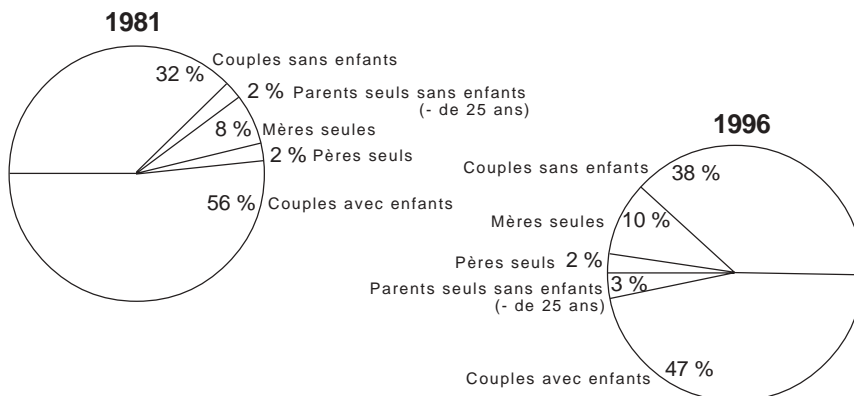
Voyons maintenant s'il existe une progression des rôles père, mère suite aux données recueillies en 1986 et 1998 sur la moyenne des temps quotidiens : activités professionnelles et activités domestiques.

Bien des hypothèses peuvent être établies à partir de ces chiffres. L'une d'entre elles, et peut-être la plus répandue, est « la nécessité économique de la participation des mères au marché du travail. [En effet], la hausse du coût de la vie, qui s'est accentuée pendant les années 1980, [ont entraîné] les mères sur le marché du travail » (Jocelyne Valois, 1993). Mais, il ne sera pas le lieu ici de toutes les aborder, étant donné l'espace limité. Une seule mérite, par contre, qu'on s'y attarde : *serions-nous en présence d'un modèle familial aménagé et non redéfini selon les nouveaux rôles parentaux par rapport aux nouvelles contraintes extérieures ?*

Certes, une progression est sans doute visible, si on tient compte des données ci-dessus, mais la question qui se pose, pour ce qui est de l'équité de traitement entre les rôles père-mère, serait-elle du côté d'une meilleure répartition des temps quotidiens selon la nature des activités domestiques ?

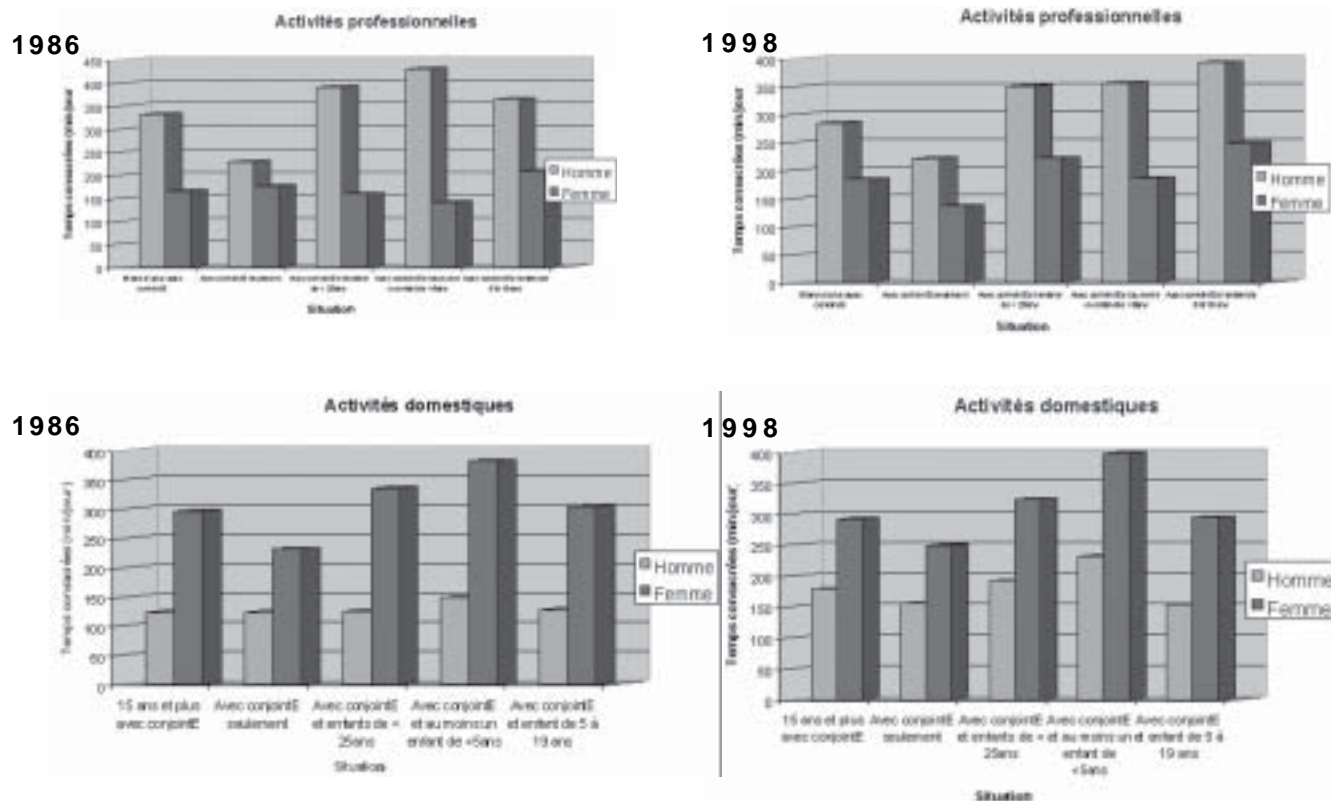
**Figure 1. Répartition des familles selon la structure<sup>2</sup> et la présence d'enfants de moins de 25 ans, Québec, 1981 et 1996**

Source : Statistique Canada, recensements



À la lecture de ces données, force est de reconnaître que la structure des familles a peu changé en un peu plus d'une décennie au Québec. Les deux seules catégories qui se sont modifiées au cours de ces années sont les couples avec enfants : en 1981, le taux de cette structure familiale était de 56%, alors, qu'en 1996, elle était de 47%, soit une baisse de 9%. L'autre catégorie, à l'inverse, celle des couples sans enfants, fait montre d'une hausse de 6% : alors qu'en 1981, le taux de cette structure familiale se situait à 32%, elle était, en 1996, à 38%. Pour ce qui est des autres catégories, une mince différence, en termes de pourcentage, les sépare : les parents seuls sans enfants de moins de 25 ans ont augmenté de 1% de 1981 à 1996; les mères seules, quant à elles, ont augmenté de 2% ; les pères seuls, enfin, sont restés stables, avec un taux qui s'établit à 2%.

**Graphique 1. Moyenne quotidienne de temps selon le type d'activités, le sexe et le genre de ménage, Québec, 1986 et 1998**



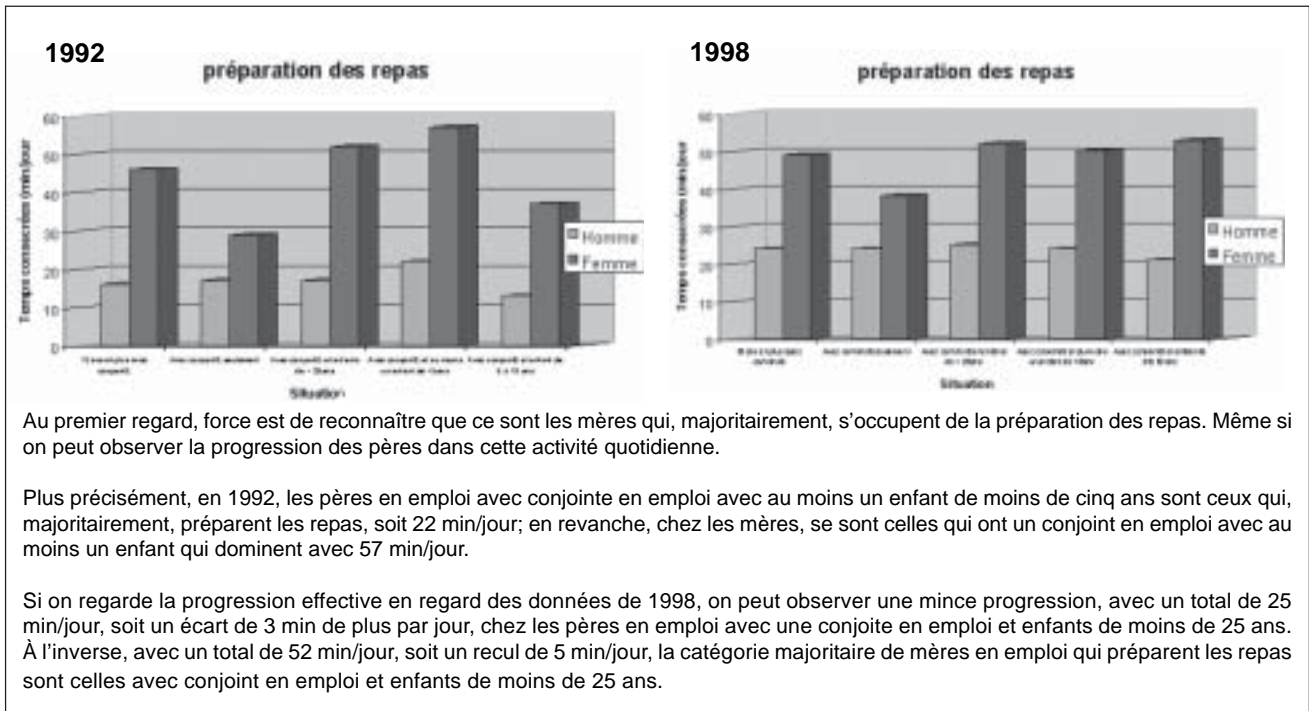
D'abord, l'ensemble des données (graphique numéro 1) se subdivisent en deux grands temps : les activités professionnelles et les activités domestiques. Ce sur quoi il importe de porter l'attention ici est le fait que les hommes avec une conjointe et des enfants de 5 à 19 ans ont passablement augmenté le temps alloué au travail professionnel entre 1986 et 1998. Quant aux femmes, la hausse la plus importante dans le temps alloué au travail professionnel demeure celles qui ont un conjoint et des enfants de moins de 25 ans avec près de 40%.

En revanche, le taux du temps accordé aux activités domestiques est intéressant. Une hausse de 57% est observée chez les hommes avec une conjointe et au moins un enfant de moins de 5 ans. Chez les femmes, une hausse de près de 8% du temps alloué aux activités domestiques représente celles avec un conjoint seulement.

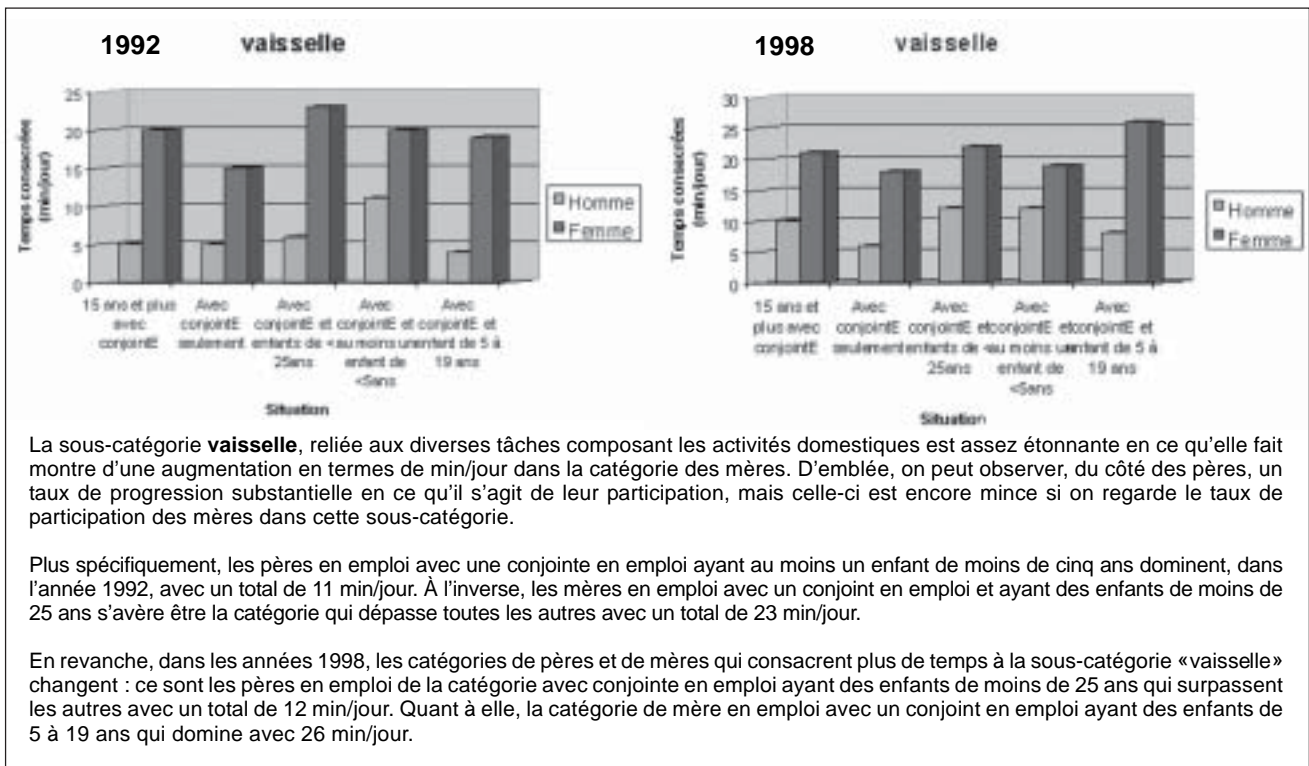
Maintenant, les deux catégories qui consacrent plus de temps lié aux activités domestiques sont les deux mêmes en 1986 qu'en 1998 : soit les hommes (1986 : 148 min/jour; 1998 : 232 min/jour) et les femmes (1986 : 382; 1998 : 398 min/jour) avec conjointe et au moins un enfant de moins de cinq ans. Alors qu'en 1986, les femmes dominaient le temps alloué aux activités domestiques avec 234 min/jour de plus que les hommes, on voit apparaître, en 1998, que l'écart se réduit avec 166 min/jour de plus.

Cet écart est moins important si on regarde les activités professionnelles. À tel point que l'on peut remarquer une baisse du temps alloué aux activités professionnelles chez les hommes au profit d'une légère hausse dans les activités domestiques; alors, qu'à l'inverse, on assiste à une légère remontée chez les femmes dans les activités professionnelles au profit d'une légère baisse dans les activités domestiques. Qu'est-ce à dire ?

Les tableaux qui suivent porteront sans doute un début de réponse à cette hypothèse. Les deux premiers tableaux sont le taux de participation de la **préparation des repas** selon les années 1992 et 1998 selon le sexe et la structure familiale.



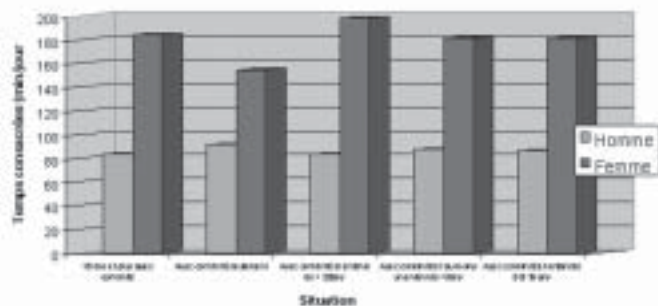
Regardons maintenant les données recueillies dans la sous-catégorie, laver la **vaisselle**, dans les activités domestiques.



Ce qui importe de remarquer ici, c'est la non-progression du partage de cette tâche quotidienne : les mères ont augmenté le total de min/jour de 3 minutes, affichant une progression de 6 minutes de plus par jour. L'hypothèse à explorer réside peut-être dans le fait que les enfants restent plus longtemps dans le foyer familial. Cela aurait peut-être une incidence dans le fait que les mères consacrent plus de temps à cette tâche.

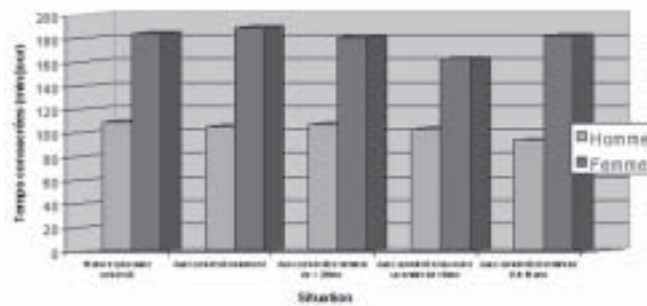
1992

travail ménager



1998

travail ménager



Pour ce qui est du **travail ménager**, les pères en emploi avec une conjointe en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans est la catégorie qui domine le plus, en 1992, avec 103 min/jour. Alors que la catégorie la plus basse en terme de min/jour est (étrangement) celle qui comprend au moins un enfant de moins de cinq ans avec 84 min/jour.

Les mères en emploi avec un conjoint en emploi ayant des enfants de moins de 25 ans surpassent les autres avec 164 min/jour en 1992; le moins haut total est celle avec conjoint en emploi seulement avec 91 min/jour.

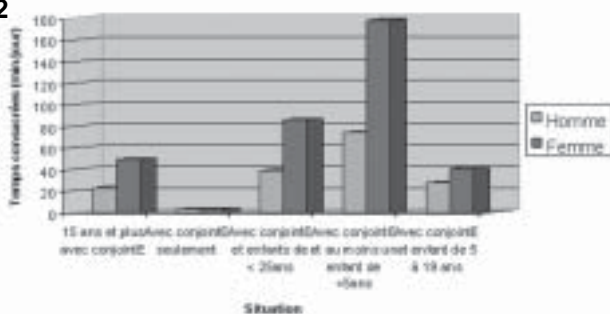
En 1998, la catégorie de pères en emploi avec une conjointe en emploi ayant au moins un enfant de moins de cinq ans domine avec 113 min/jour; une progression de 10 min/jour. La catégorie la plus basse est le père en emploi avec une conjointe en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans avec 77 min/jour.

Pour ce qui est des mères en emploi au cours de cette même année, c'est la catégorie avec conjoint en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans qui atteint le total le plus haut avec 153 min/jour; le total le plus bas, lui, s'établit à 118 min/jour pour ce qui est de la catégorie mères en emploi avec conjoint en emploi ayant au moins un enfant de moins de cinq ans.

Ce qui ressort de ces chiffres est que les mères occupent majoritairement (56% de plus) une partie de leurs temps quotidiens aux travaux ménagers, qu'elles aient des enfants ou pas; et ce, malgré le fait qu'on ne peut nier qu'il y ait une progression chez le père.

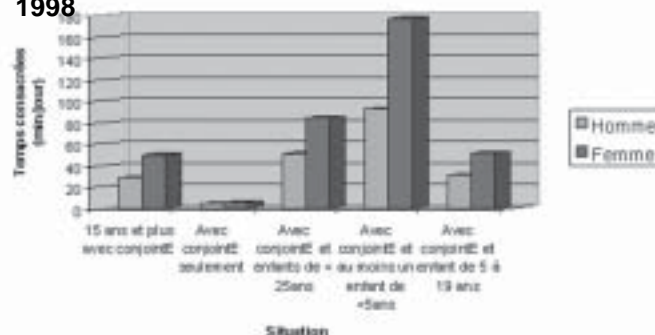
1992

soins aux membres du ménage



1998

soins aux membres du ménage



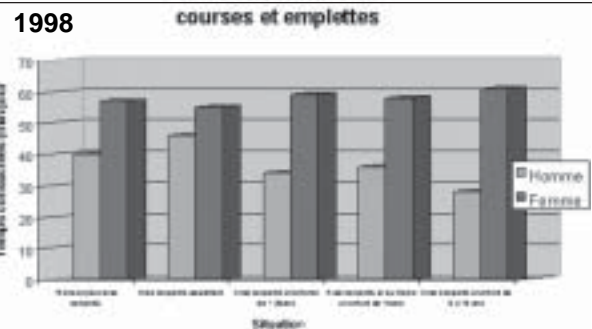
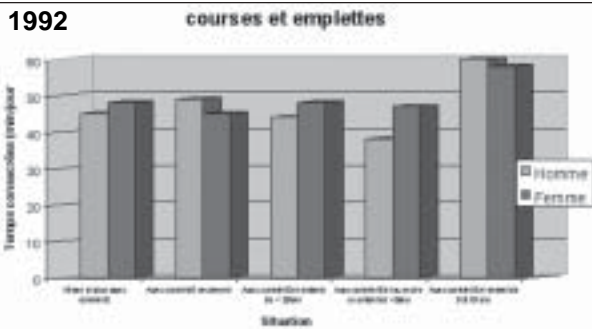
Avant d'aborder la sous-catégorie des temps quotidiens **soins aux membres du ménage**, il importe de signaler au départ que la partie « sans enfant » n'a pas ou peu de données, vu son importance lorsqu'il y a des enfants à la maison (Denis Laroche, ISQ).

En 1992, les pères avec conjointe en emploi ayant au moins un enfant de moins de cinq ans prennent beaucoup plus soin du ménage avec 103 min/jour; le plus bas total étant de 23 min/jour lorsqu'il y a conjointe en emploi et ayant des enfants de 5 à 19 ans.

Les mères, en revanche, au cours des mêmes années, sont celles avec conjointe en emploi ayant au moins un enfant de moins de cinq ans qui dominent avec un total de 135 min/jour; le plus bas total étant de 46 min/jour pour ce qui est des mères en emploi avec un conjoint en emploi et ayant des enfants de 5 à 19 ans.

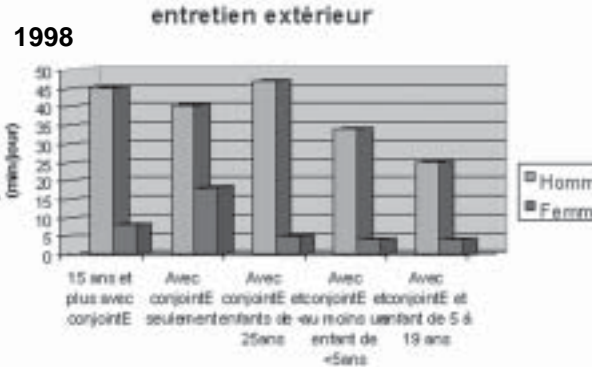
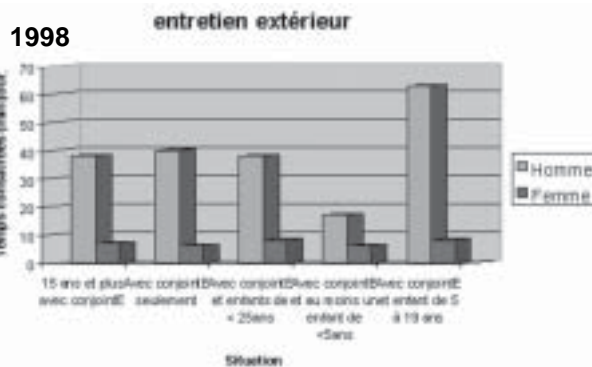
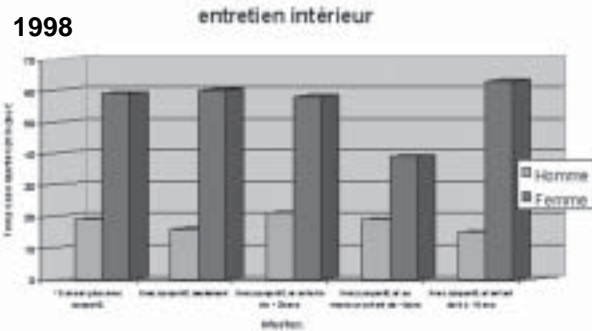
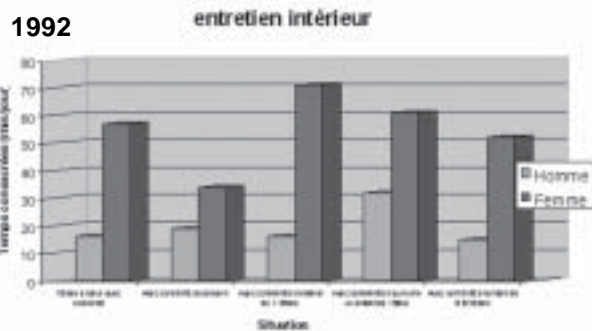
Moins d'une décennie plus tard, en 1998, ce sont les mêmes catégories de pères qu'en 1992 qui consacrent plus de temps aux soins aux membres du ménage, celles qui ont une conjointe avec emploi ayant au moins un enfant de 5 ans, avec un total de 91 min/jour; un recul de 12 min/jour. Quant aux mères, un total de 141 min/jour chez celles en emploi avec un conjoint en emploi ayant un enfant d'au moins 5 ans; une hausse de 6 min/jour.

Comment expliquer cette régression du temps consacré aux soins aux membres du ménage chez les pères alors que chez les mères celui-ci est en hausse ? Ce pourrait-il que les pères d'aujourd'hui sont de plus en plus contraints à s'occuper d'activité professionnelle au lieu de prendre soins aux membres du ménage, en l'occurrence l'enfant? Cela augmenterait-il le poids du fardeau sur la mère ?



Pour ce qui est du temps consacré aux **courses et aux emplettes** dans les temps quotidiens, nous pouvons observer que dans l'ensemble, celui-ci est assez bien partagé, surtout pour ce qui est des données de 1992. On remarque même une petite hausse des pères de la catégorie en emploi avec conjointe en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans avec 73 min/jour, comparativement à 70 min/jour des mères dans la même catégorie.

Les données changent en 1998. À première vue, ce sont les mères qui dominent dans toutes les structures familiales. Plus précisément, c'est toujours la catégorie en emploi avec conjointe en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans qui domine avec 57 min/jour. Alors que les pères, il y a une chute de 31 min/jour.



Les données contenues dans les deux sous-catégories du temps quotidien, soit **entretien intérieur** et **entretien extérieur**, rendent compte, à plus d'un titre, de la présence encore prégnante des anciens rôles traditionnels parentaux dans la famille : le père s'occupe de l'extérieur alors que la mère s'occupe de l'intérieur. Ces données ne sont certes pas vaines d'ignorer parce qu'elles révèlent, à elles seules, le chemin qui reste à parcourir pour en venir à une égalité de traitement entre le père et la mère. Une chose est sûre : les pères consacrent en moyenne le double du temps à l'entretien intérieur que la femme voue à l'entretien extérieur et ce, peu importe l'année.

Nous y reviendrons un peu plus loin. Pour l'heure, il s'agit d'émettre quelques chiffres concernant ces quatre tableaux.

En 1992, pour ce qui est du temps consacré à l'entretien intérieur, les mères en emploi avec un conjoint en emploi ayant des enfants de moins de 25 ans dominent avec un total de 71 min/jour; alors que pour ce qui est de l'entretien extérieur, il faut s'attendre à ce que la femme en emploi avec conjointe en emploi sans enfant domine avec un total de 8 min/jour. Le fait d'avoir ou non des enfants semble influencer sur le fait qu'on entretienne l'intérieur ou l'extérieur.

Toujours en 1992, pour ce qui est du temps consacré à l'entretien extérieur, les pères en emploi avec conjointe en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans dominent avec 63 min/jour; alors que pour l'entretien intérieur, ce sont ceux en emploi avec une conjointe en emploi ayant au moins un enfant de 5 ans qui dominent avec 32 min/jour.

Les choses se corsent lorsqu'on observe les données de 1998. Pour ce qui est du temps consacré à l'entretien extérieur, les femmes en emploi avec conjointe en emploi sans enfant passent plus de temps à ce temps quotidien avec 18 min/jour; alors que pour ce qui est de l'entretien intérieur un total de 63 min/jour est consacré aux mères en emploi avec conjointe en emploi ayant des enfants de 5 à 19 ans.

Les pères en emploi avec conjointe en emploi ayant des enfants d'au moins 25 ans, quant à eux, en 1998, voue 47 min/jour à l'entretien extérieur; alors que les pères en emploi avec une conjointe en emploi ayant des enfants de moins de 25 ans dominent avec 21 min/jour.

## Les temps quotidiens : une inadéquation

### Le « föräldraförsäkring » suédois

Le congé parental suédois est considéré comme une véritable assurance parentale contre le « risque d'enfant » c'est-à-dire contre tout ce qui peut contrevenir au développement harmonieux de l'enfant. En fait, le terme suédois « föräldraförsäkring » signifie « assurance parentale » plus que congé parental. Conçue de façon très flexible, elle permet aux parents de réduire leur temps de travail de 25%, 50% ou 75% avec une légère diminution de leur salaire jusqu'aux huit ans de l'enfant.

D'emblée, force est de constater que si les pères ne lavent pas plus la vaisselle, les mères, elles, ne tondent pas plus la pelouse. Ces propos ne sont certainement pas pour entamer une guerre de clôture entre qui du père ou de la mère consacre plus ou moins de temps, mais cela relève d'un simple constat témoignant d'une réalité.

Ce qui importe toutefois de reconnaître, c'est ce que les chiffres ne peuvent dévoiler : si l'organisation du travail était redéfinie selon les nouveaux rôles parentaux, serions-nous en présence des mêmes données ? En d'autres termes, si le choix était laissé aux parents au lieu d'être subordonnées au « temps du marché du travail », peut-être que les rôles seraient inversés. Plus précisément, par exemple, les pères prendraient peut-être plus soins de leurs enfants, si ce temps leur était accordé.

### Le Mois du papa et le Mois de la maman

L'idée d'introduire un mois non transférables pour le père, rémunéré à 90% de son salaire, était au départ d'inciter ces derniers à prendre soins davantage de leur enfant. Ainsi, quelque temps plus tard, le « mois du papa » et le « mois de la maman » ont été créés. Ces deux mois sont non-transférables, rappelons-le.

Le droit de l'enfant à la présence de ses deux parents est mis en valeur pour justifier cette mesure ambitieuse.

Il faut, en effet, se rappeler des données d'une étude, réalisée par les chercheuses Diane-Gabrielle Tremblay et Catherine Vaillancourt-Laflamme, parue dans un article de l'Info-COFAQ<sup>3</sup>, dévoilant que si les pères avaient le « temps », ils le consacraient aux soins des enfants. D'ailleurs, cette étude mettait l'accent sur les composantes prioritaires contenues dans la culture québécoise : les valeurs familiales.

Ainsi, la structure de l'appui de l'État aux familles peut avoir des répercussions sur l'égalité de droit, mais surtout sur celle de fait (représentation collective, mentalité) entre les mères et les pères. Qui plus est, les mesures gouvernementales prévues pour appuyer les familles (et les parents) peuvent avoir des effets néfastes sur l'égalité

de traitement entre les rôles parentaux selon le sexe, de par leur structure même ou la façon dont elles sont financées, au sein de la famille.

Par exemple, allouer des services et des prestations aux mères plutôt qu'aux deux parents n'est certainement pas bénéfique pour arriver à une égalité de fait. En ciblant quasi exclusivement les mères, ces programmes accentuent, à plus d'un titre la division du travail, au sein du ménage, mais, plus encore, peut discriminer le père quant à sa volonté de participer davantage à son rôle parental au sein de la famille.

## Les temps quotidiens : une répartition

«Le concept d'égalité entre les rôles parentaux (mère-père) relève d'une activité spécifiquement identifiable : les tâches familiales» (Barrière-Maurisson, Matisse, 2002). À plus d'un titre, les propos contenu dans notre exergue prennent un sens tangible et concret. Il est maintenant l'heure de subdiviser les « temps familiaux », inspirés par ceux présentés par le Conseil de la famille et de l'enfance<sup>4</sup> et par Barrière-Maurisson et Matisse.

Sept sous-temps composent les temps quotidiens :

- Le **temps de travail** correspond au temps passé dans un lieu de travail à exercer une activité rémunérée».
- Le **temps familial** « consiste à une mesure de la durée totale des activités quotidiennes [sorties en famille, par exemple] en présence d'au moins un membre de la famille ».
- Le **temps parental** comprend tout le travail éducatif et affectif que le parent consacre à l'enfant.
- Le **temps domestique** est «le temps consacré aux tâches domestiques : préparation des repas, entretien ménager, etc.
- Le **temps de transport** est principalement voué aux déplacements, lesquels peuvent être de nature professionnelle, familiale ou parentale.
- Le **temps physiologique** est « consacré aux fonctions naturelles telles que telles les repas et l'hygiène personnelle et physiologique (ex. : se laver, se reposer, dormir, etc.) ».
- Le **temps libre** est le temps consacré aux loisirs (lecture, sports, détente, etc.), à la sociabilité (rencontres amicales, familiales, etc.) et à la participation civique (engagement politique, militantisme, etc.).

Ainsi, ces sept sous-temps peuvent témoigner qu'il n'est pas exagérer de dire que les parents sont à bout de souffle, puisque le temps de travail, par exemple, «gruge» au minimum six à sept heures dans une journée de 24 heures. Certains temps sont négligés. Trop souvent se sont les temps familial et parental qui écopent.

### Conclusion

Le processus de « division familiale du travail » semble bien être la trame des comportements des ménages, de leurs pratiques en termes de répartition des tâches, voire des «temps». Des évolutions notables semblent se dessiner depuis une décennie ou deux, mettant ainsi en lumière des processus de partage, notamment entre les rôles père-mère dans la famille. Mais, d'un autre côté, force est de constater que nombreux progrès sont encore à accomplir si l'on veut arriver un jour à une situation équitable entre les rôles parentaux.

Les évolutions tracées ici montrent que les mères se sont inscrites durablement dans la sphère de l'activité professionnelle. Les rôles ont changé, les pratiques de ménage se sont modifiées. Mais les structures publiques ont-elles pour autant fait plus qu'accompagner ces changements profonds? L'égalité parentale ne pourra être atteinte que si l'on arrête de penser à des mesures catégorielles.

Il importe, en effet, pour la COFAQ, de prendre en compte les deux parents : le père et la mère, pas un

au détriment de l'autre. Il y va du bien-être de l'enfant qui, hélas, semble être au cœur de l'enjeu d'une politique d'égalité parentale.

Pour l'organisme, enfin, l'attribution d'une «égalité parentale» vise le droit premier aux parents à atteindre l'objectif de la redistribution des rôles (donc d'une égalité de fait) en vue de tracer le chemin d'une reconnaissance que chaque enfant a le droit d'être suivi par les deux parents et puisse, par là, cheminer vers une assimilation d'une présence équilibrée entre le père et la mère. De cette manière, la COFAQ croit que c'est par le rôle affectif et éducatif des deux parents auprès de leurs enfants que la lutte aux stéréotypes sera possible.

<sup>1</sup> Notons que la plus récente «Enquête du temps», effectuée par Statistique Canada, a été réalisée en 1998. Une autre devrait voir le jour en 2006 pour les données de 2001.

<sup>2</sup> Aux fins de cette étude, une famille «est définie par la présence de liens d'alliance ou de descendance; elle est constituée soit d'un couple, marié ou non, avec ou sans enfants à la maison, ou encore, d'une personne sans conjoint vivant avec un ou plusieurs de ses enfants célibataires. L'âge des enfants pas dans la définition 'statistique' de la famille. Seuls les enfants jamais mariés sont considérés comme des enfants dans la définition de famille de recensement. Cf. Louis Duchesne, *La situation domestique et familiale*, Institut de la Statistique du Québec.

<sup>3</sup> France Boily. 2004. «Conciliation FAMILLE-travail ou réaménager les temps sociaux», *La conciliation famille-travail*. Québec : BNQ, vol. 19, no. 1, (octobre), pp.7-10.

<sup>4</sup> Gilles Pronovost cité par le Conseil de la famille et de l'enfance. 2003. «Les temps sociaux», *«Les parents au quotidien»*. Québec : BNQ, (janvier), pp 36-37.

Si l'organisation du travail était redéfinie selon les nouveaux rôles parentaux, serions-nous en présence des mêmes comportements ? En d'autres termes, si le choix était laissé aux parents au lieu d'être subordonné au « temps du marché du travail », peut-être que les rôles seraient inversés.

